



Compte Rendu CDAS du 4 avril 2022

Ce lundi 4 avril 2022 se tenait le CDAS du département de l'Aisne. La CGT était représentée par Caroline Praud (titulaire), Antony Lagneau (titulaire), Nadine Jourdain (suppléante), Patrick Taupier (suppléant).

Une liminaire de la CGT a été lu par Nadine Jourdain, elle est disponible sur le site de la CGT de l'Aisne.

La présidence reconnaît que les documents estampillés Somme sont regrettables. La déléguée par intérim reconnaît que les propos liminaires de la CGT sont justes. Elle reconnaît être en incapacité de tenir la mission et d'être débordée.

La CGT, rejointe par les autres OS demandent que la perte de 1343,25€ dans le budget CDAS de 2021 soit compensée par la direction ainsi que les 777€ de perte sur l'arbre de Noël annulé. La CGT rappelle que jamais l'action sociale n'a vu son budget non utilisé en totalité. Les choix de l'ancienne présidence doivent être assumés par la direction et la perte liée à l'absence de délégué(e) et donc de réactivité aussi.

Dans ce contexte, le budget 2021 a fait l'objet d'un vote négatif de l'ensemble des OS. En effet, la CGT refuse de valider un budget avec perte de crédits et décisions prises unilatéralement par la direction.

Les débats soulignent la dégradation de l'action sociale dans le département.

L'absence de délégué(e) dans le département se fait lourdement sentir. La généralisation des chèques cadeaux et disparition des cadeaux et distribution est clairement la suite prévisible des « changements » dans l'action sociale. La CGT rappelle qu'elle sait mobiliser et qu'elle n'hésitera pas à le faire si besoin.

La question des transports pour les colonies des enfants est de nouveau posée.

Éloignement des points de départ. Sur ce sujet aussi, la CGT marque son opposition, le manque de point de départ limite l'accessibilité aux colonies, voire exclu totalement nombre d'enfants et familles.

Les débats suivant se sont concentrés sur le budget 2022 et les actions à venir.

La CGT continuera, dans les groupes de travail à venir comme lors des CDAS à défendre les intérêt des agents et la continuité d'une action sociale de qualité dans notre département.

Le départ prévu de la correspondante sociale conduit à poser la question d'un tuilage.

La direction répond que quelque chose est prévu mais que rien n'est encore acté.

Connaissant la compétence de l'actuelle correspondante, la CGT sera attentive à cette question dans les semaines à venir.

Les représentant CGT au CDAS de l'Aisne